

Moyens de paiement

Carte bancaire

Délivrance et retrait d'une carte

Paiement par carte

Fraude à la carte bancaire

Vol de sa carte bancaire

Perte de sa carte bancaire

Chèque

Paiement par chèque

Vol d'un chèque ou d'un chéquier

Perte d'un chèque ou d'un chéquier

Interdiction d'émettre des chèques

Espèces

Retrait d'espèces

Paiement en espèces

**Questions –
Réponses**

- Qu'est-ce que le paiement sans contact ?
- Quelle est la différence entre chèque barré, certifié ou chèque de banque ?
- Comment régulariser un chèque sans provision ?
- Que faire en cas de réception d'un chèque sans provision ?
- Comment payer à l'étranger ?
- Quelle est la différence entre virement et prélèvement bancaire ?
- Peut-on récupérer une carte bancaire avalée par un distributeur de billets ?
- Qu'est-ce qu'une carte de retrait ?
- Comment payer ses factures en ligne ?
- Comment payer ses factures par téléphone ?

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- Opérations bancaires

**Pour en savoir
plus**

- La fraude à la carte de paiement

Source : Ministère chargé de l'économie

- Moyens de paiement

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- Utilisation d'une carte bancaire

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- La fraude à la carte bancaire : quelles précautions prendre et comment réagir ?

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- Principaux tarifs bancaires

Source : Ministère chargé des finances

- Le paiement sans contact : comment ça marche ?

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- Le chèque sans provision

Source : La finance pour tous

- Les différents moyens de paiement

Source : Banque de France

- Cash back : un nouveau moyen pour retirer des espèces

Source : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

- Dans quels pays peut-on payer en euros ?

Source : Commission européenne



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00